



DIRECTION DES FINANCES,
RESSOURCES ET MOYENS

Cellule Achats Publics et Moyens

Tél. : 03.20.66.58.14
Fax : 03.20.66.58.37

DEC 2025/CP/31

Le Maire de la ville de HEM,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu l'article R2194-7 du Code de la Commande Publique,

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 20 février 2025,

Considérant que le marché n°2022.005 ayant pour objet la maîtrise d'œuvre en vue de la reconstruction de la salle Leplat, d'extension des loges du Zéphyr, de la création de logements et de cellules commerciales a été notifié cabinet TRACE ARCHITECTES (mandataire du groupement) le 08/03/2022 pour un montant de 461 280 € HT,

Considérant qu'il convient de conclure un avenant pour apporter des modifications non substantielles au marché et qu'un changement de titulaire est impossible,

DECIDE

Article 1 : De conclure l'avenant n°1au marché n° 2022.005 avec la société TRACE ARCHITECTES pour un montant de 94 658,90 € HT.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite au :

- Préfet du Nord pour contrôle de légalité,
- Trésorier pour information,
- Maire et aux services concernés pour application.

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à HEM, le 26/02/2025



Pour le Maire et par délégation
L'adjoint aux ressources humaines, à la
commande publique et aux affaires juridiques

Pascal NYS